Solidaires finances Vendée

Compte-rendu du CHSCT du 15/06/2015

Ce CHSCT a commencé par une interruption de séance à la demande des Organisations Syndicales (OS), afin que nous puissions préparer les documents. La direction a en effet décidé de ne plus rembourser les frais de déplacement pour les préparations, empêchant ainsi les collègues venant de loin de participer à ces préparations. La préparation se fait donc maintenant pendant la séance. Toute cette journée va être rythmée par ces interruptions de séance, certaines se faisant même à la demande de la direction, qui de toute évidence était dans un certain état de fébrilité.

PRESENTATION DU PAP (Plan Annuel de Prévention) 2015, pour la DDFiP puis pour la DIRCOFI

- Pour la DDFiP : Les actions entreprises pour faire disparaître les différents risques professionnels sont étudiées. Les risques psycho-sociaux (les RPS - la souffrance au travail sous toutes ses formes) restent présents d'année en année dans le PAP, avec la même cotation au maximum, sans que le problème ne soit pris à bras le corps. Il n'y a pas de réelle volonté de les faire disparaître, il s'agit là d'une fatalité d'après la direction. Les représentants de **Solidaires Finances** ont voté contre ce PAP jugé insatisfaisant.
- Pour la DIRCOFI : Là aussi, les différentes actions entreprises sont étudiées. Il apparait que la DIRCOFI a fait preuve d'une réelle volonté de faire disparaître les RPS, et s'est énormément investie sur le sujet, en tenant plusieurs groupes de travail réunissant les agents. Des mesures simples ont été prises afin de permettre aux agents de mieux vivre leur travail.

Les OS dont **Solidaires Finances** demandent la tenue d'un groupe de travail sur les RPS. Les résultats obtenus par la DIRCOFI prouvent qu'il est possible de travailler efficacement sur ce sujet.

POINT IMMOBILIER

<u>Pour l'installation du Pôle Contrôle Expertise (PCE)</u>:

- sur le site de La Roche-Sur-Yon, la DIRCOFI accepte de céder un bureau afin que le PCE puisse être implanté sur un seul étage. La collègue DIRCOFI occupant actuellement ce bureau sera installée dans un bureau de la Brigade de Contrôle et de Recherche (BCR).
- Sur le site des Sables d'Olonne, la fin des travaux est prévue début octobre. Il y a possibilité de recevoir 5 agents au mouvement de mutation. Le problème reste entier, à ce jour personne n'est en mesure de savoir combien de collègues vont arriver et donc combien de place il faudra (*depuis le CHSCT du 15 juin, le mouvement local prévoit l'arrivée de 2 inspecteurs et 2 contrôleurs*).

Pour Luçon : Durant le déménagement, le site sera fermé 3 jours, du 29/06 au 1/07. Un problème va peut-être apparaitre avec la CPAM, qui doit occuper un bureau dans le nouveau site : ils ne répondent pas aux questions de la Direction.

Concernant les différentes fusions / fermetures / créations de services : Les représentants de **Solidaires Financ**es ne sont pas satisfaits, et c'est un euphémisme, du niveau d'information que nous fournit la Direction. Celle-ci affirme que certains projets (la fusion des SIE notamment) ne sont pas des projets importants, et ne doivent donc pas être étudiés en CHSCT. Cette notion de « projet important » est bien entendu juridiquement capitale : c'est elle qui détermine si nous avons oui ou non notre mot à dire dans un projet. A l'initiative de **Solidaires Finances**, une résolution est votée à l'unanimité des OS :
« Pour être important, un projet doit avoir un impact significatif sur les conditions de travail et notamment concerner les tâches, l'accroissement des compétences, l'évolution des métiers, la rémunération, les temps de pause, des changements d'horaires, etc… De même, des transformations de postes de travail ou des regroupements de sites sont des critères caractérisant l'importance d'un projet. Nous demandons donc l'établissement d'une fiche d'impact pour la fusion des SIE de La Roche-Sur-Yon, pour la création des Pôle Contrôle Revenus/Patrimoine (PCRP), pour la fermeture de la trésorerie de La Mothe Achard et son intégration aux Sables, pour la fermeture de la trésorerie de Maillezais et son intégration à Fontenay, pour le transfert du recouvrement du Poiré sur Vie au SIP de La Roche-sur-Yon, pour le transfert du recouvrement de Mortagne aux Herbiers, pour la création du Pôle Unique d'Enregistrement. »
Le président du CHSCT, M. Mignon, a alors marqué son hostilité à notre résolution, refusant tout d'abord de faire procéder au vote, demandant ensuite une interruption de séance, pour finalement nous répondre… qu'il nous répondra sous deux mois (délai légal maximum dont il dispose)…

BUDGET 2015

Plusieurs actions sont votées : mise aux normes du tableau électrique de Chaillé-Les-Marais, achat sur prescription médicale de roller mousse et de fauteuils ergonomiques, pose d'une barre anti panique aux Sables d'Olonne.
Par contre, et cela devient une habitude, des actions ne relevant pas du CHSCT nous ont été présentées : remplacement des fauteuils « normaux » (plus de 6000 €), réfection des sanitaires du bâtiment A de la cité Travot à La Roche-Sur-Yon (19000 €). Ces postes relèvent du budget de la direction pour les fauteuils (car la direction doit nous fournir les moyens de travail) et du budget de la préfecture pour les sanitaires (car il s'agit d'un immeuble du domaine de l'Etat).
Bien que pour les toilettes du bâtiment A de la cité Travot le problème soit réel et urgent**, Solidaires Finances** a voté contre ces actions, en expliquant pourquoi:

- Pour les fauteuils : Encore une fois, la Direction est tenue de nous fournir des moyens de travailler, ce qu'elle ne fait pas. Le budget du CHST n'est pas un "open bar" permettant à la Direction de remplir ses obligations.
- Pour les sanitaires du bâtiment A cité Travot : Les représentants de **Solidaires Finances** craignent, qu'en cette période de disette budgétaire, le financement par le CHSCT donne un signal fort à la Préfecture, lui indiquant qu'il n'est plus nécessaire de subventionner quoi que ce soit dans les locaux de la DGFiP, puisque elle est en mesure de trouver une autre source de paiement.

Le président du CHSCT nous a alors annoncé qu'il prendrait tout de même les sommes nécessaires sur le budget du CHSCT. Le budget du CHSCT se trouve donc amputé de 25000 €…merci Président !
Le monologue social se passe de mieux en mieux !!!